

Niveau :	GRADE DE MASTER					année
Domaine :	DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES					5
Mention :						
Parcours :	DFASP2 INDUSTRIE - RECHERCHE					
Volume horaire étudiant : Variable en fonction du parcours choisi*	93 à 118	103 à 123	TPE 89 à 139 h + TD 56 à 111 h		Stage hospitalier Equivalent 6 mois temps plein Stage industriel 3 mois minimum	341 à 491h 358 à 392h* dont - 40 à 45% de TP en autonomie et TPE - 53h d'enseignements intégrés au stage hospitalier
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques ou TPE	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsables de formation	Scolarité
<p>Responsable Cyrille ANDRES Maître de Conférences ☎ 03 80 39 32 44 cyrille.andres@u-bourgogne.fr</p> <p>Coreponsables : Mathieu GUERRIAUD Maître de conférences mathieu.guerriaud@u-bourgogne.fr</p> <p>Bertrand COLLIN Maître de conférences bertrand.collin@u-bourgogne.fr</p>	<p>francoise.clerc@u-bourgogne.fr</p> <p>☎ 03 80 39 32 09</p> <p>ufrsante-scolpharma@u-bourgogne.fr</p>
Composante(s) de rattachement : UFR des SCIENCES de SANTE - PHARMACIE	

Objectifs de la formation et débouchés :

■ **Objectifs** : Le parcours proposé permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences requises pour devenir un Pharmacien de l'Industrie dans les différents domaines de cette activité: Recherche expérimentale et Recherche clinique, Développement, Production, Contrôle Qualité et Assurance Qualité, Distribution, Affaires réglementaires et industrielles, Commercialisation, Pharmacovigilance ...

Les objectifs de formation doivent prendre en compte le fait que le Pharmacien de l'Industrie doit constamment veiller à la qualité, à l'efficacité et à la sécurité des produits de santé et à la bonne application des exigences réglementaires dont il garantit le respect. La formation suivie doit également permettre une orientation vers d'autres industries telles que les Industries agro-alimentaires, cosmétiques et nutraceutiques.

■ **Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études)** : Le diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques sanctionne le 2^{ème} cycle des études en vue du Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie.

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation** : Le diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques est délivré aux étudiants qui ont acquis les connaissances et les compétences définies à l'article 5 de l'arrêté du 8 avril 2013. Cette acquisition est vérifiée par la validation de l'ensemble des unités d'enseignement permettant d'acquérir les 120 crédits européens correspondants et par la validation du certificat de synthèse pharmaceutique.

■ **Service Sanitaire** : Le service sanitaire (SESA) vise à former les futurs pharmaciens aux enjeux de la promotion des comportements favorables à la santé et à l'interdisciplinarité. Il inclut une formation théorique (CM et e-learning), la préparation d'une action concrète (travail personnel encadré) débouchant sur la remise d'un rapport et suivie de sa réalisation auprès des publics jugés prioritaires. Les thématiques abordées sont choisies pour leur impact sur la santé, articulées avec les priorités nationales de santé publique et avec les politiques des agences régionales de santé. Le SESA représente une UE de 5 ECTS au semestre 1

Modalités d'accès à l'année de formation :

- de plein droit :

1^{ère} année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques

- par validation d'acquis ou équivalence de diplôme : sans objet

Organisation et descriptif des études :

- tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

DFASP2 – 5^{ème} ANNEE de PHARMACIE

PARCOURS INDUSTRIE - RECHERCHE

Pour être admis à s'inscrire en 6^{ème} année, l'étudiant doit valider la 5^{ème} année Hospitalo-Universitaire (A.H.U.), c'est-à-dire :

- la formation hospitalière. Chaque stage doit être validé séparément (note au moins égale à 10/20) ; en cas d'échec le collège d'enseignement pharmaceutique hospitalier fixe les conditions pour le réparer.
- Le service sanitaire.
- les Unités d'Enseignement (U.E.) obligatoires. Les règles générales de validation et de compensation prévues en DFASP1 s'appliquent aux UE à l'intérieur de chaque semestre et entre semestres.
- le stage d'application industriel.

Le parcours industrie-recherche étant un parcours professionnalisant, l'évaluation des éléments constitutifs (EC) est orientée, autant que possible, vers un mode de contrôle continu des connaissances ; celui-ci peut être adapté chaque année par les enseignants en fonction des caractéristiques des groupes en formation (projet d'orientation professionnelle, connaissances et compétences spécifiques des étudiants). Le mode d'évaluation de contrôle continu peut être un examen ponctuel sur support variable (tablette informatique, ordinateur, papier), une mise en situation au cours des différents TD, TP ou TPE, une présentation orale (personnelle ou en groupe), la rédaction d'un rapport de synthèse ou un autre moyen approprié à l'évaluation. Une combinaison de ces modes d'évaluation est autorisée.

SEMESTRE 1

Préparation aux fonctions hospitalières : 14h CM (commun aux 3 parcours)

La formation hospitalière débute par une préparation aux fonctions hospitalières dispensée lors de 14h CM que l'étudiant doit obligatoirement valider pour être autorisé à réaliser ses stages hospitaliers.

Pour valider, l'étudiant doit obtenir au minimum la moyenne à un examen écrit (QROC, QCM). En cas d'échec à la session 1, une seconde session est proposée. En cas d'échec à cette seconde session l'étudiant ne pourra pas partir en stage et devra redoubler l'année DFASP2.

Stage hospitalier

L'étudiant réalise son stage hospitalier dans 2 services différents. Chaque stage est validé séparément. En cas d'échec, le collège d'enseignement pharmaceutique hospitalier fixe les conditions pour le réparer.

UE	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Formation Hospitalière 1 M. Boulin / P. Fagnoni Stage Hospitalier	Préparation aux fonctions hospitalières	14				Obligatoire	CT écrit 1h	CT écrit 1h			
	Stage hospitalier						CC Validation de stage	Réparation de stage			
	TOTAL	14	34,5			13					4

Service sanitaire

UE	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Service sanitaire	Service sanitaire					5	Consulter les informations ci-dessous				

Validation :

Session 1 : L'étudiant doit obtenir au minimum la note de 50/100 aux épreuves de QCM (note sur 30), à la préparation de l'action (note sur 10) au rapport écrit terminal (note sur 30, à rendre au semestre 2) et à l'action (note sur 30).

Session 2 : L'étudiant doit obtenir au minimum la note de 50/100 aux épreuves de QCM (note sur 30) et à l'épreuve orale de réparation de l'action (note sur 70).

Le SESA doit être validé de façon séparée. Il n'y a pas de compensation possible avec les autres UE de l'année. En cas de non validation du SESA, l'étudiant redouble son année et refait le service sanitaire dans sa globalité (Aucune des notes ne sera conservée).

UE	Module	CM	TD	TPE	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Entreprise	Environnement juridique	12	10	5	27	2	Contrôle continu	Oral		2	2
	Gestion d'entreprise et économie de la santé									2	2
	1- Economie de la santé	6		6	12	1	Contrôle continu	Oral		1	1
	2- Gestion d'entreprise	8	4	6	18	1	Contrôle continu	Oral		1	1
	Management des hommes	16	14	10	40	2	Contrôle continu	Oral		2	2
	TOTAL	42	28	27	97	6					6

UE	Module	CM	TD	TPE	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Identification et respect des spécifications technologiques du médicament	La substance active et son expertise chimique	5		10	15	4	CC Présentation orale	CT Présentation orale	4	4	4
	Stratégies technologiques de développement et de production	5		10	15						
	Spécificité de développement du biomédicament	8		12	20	2	CC Présentation orale	CT Présentation orale	2	2	2
	TOTAL	18		32	50	6			6	6	6

UE	Module	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
TOEIC			24				Ecrit	Sans objet			
	TOTAL		24								

Le TOEIC délivre une évaluation du niveau d'anglais de l'étudiant, sans que le niveau évalué soit bloquant pour la validation du semestre.

SEMESTRE 2

Validation du semestre: UE projet expérimental, UE projet d'entreprise, une des 3 UE optionnelles et le stage d'application industriel

PARTIE UNIVERSITAIRE

UE	Module	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Projet expérimental (UE Dijon)	Stratégie et conception de la forme pharmaceutique	8		6	14	2	CC Présentation orale	CT Présentation orale	6	6	6
	Sécurité et évaluation biologique de la dexaméthasone		10	25	35	2					
	Optimisation et évaluation de la forme pharmaceutique		6	25	31	2					
	TOTAL	8	16	56	80	6					

UE	Module	CM	TD	TP	TPE	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Simulation d'entreprise					30		3	CC	CT oral	3	3	3
	TOTAL				30		3			3	3	3

Options

UE	Module	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Développement et production	Aspects théoriques	22			22	2	Contrôle continu	CT Oral		2	2
	Mise en œuvre	3	2	55	60	4	Contrôle continu	CT Oral		4	4
	TOTAL	25	2	55	82	6					6

Ou

UE	Module	CM	TD	TPE	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Management	Gestion de projet	16	5	24	45	4	Contrôle continu	CT Oral	4	4	4
	Manager pour progresser	18	10		28						
	Marketing pharmaceutique	16	5	6	27	2	Contrôle continu	CT Oral	2	2	2
	TOTAL	50	20	30	100	6			6	6	6

OU

UE	Module	CM	TD	TPE	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Innovations et Entrepreneuriat Biotechnologique	Stratégies de l'innovation	4		10	14	6	Contrôle continu	CT Oral	6		
	Outils pour innover	4		10	14						
	Retours d'expériences d'entreprise biotechnologiques	8		6	14						
	Entreprises, innovations et influences normatives	6		12	18						
	Option Biomédicament Imagerie moléculaire	6		12	18						
	TOTAL	28		50	78						

PARTIE APPLICATION INDUSTRIELLE

UE	Module	CM	TD	TP	TPE	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Stage d'application industrielle de 3 mois minimum							5	CT Rapport écrit*	CT Rapport écrit*	5		5
							10	CT Présentation orale **	CT Présentation orale **	10		10
	TOTAL						15			15		15

* : rapport de 15 pages maximum, en version électronique (format pdf) présentant les missions du stagiaire, visé par le maître de stage

** : oral de 10 min devant un jury composé au minimum de 2 personnes dont au moins un universitaire (universitaires et professionnels)

Règles d'absences aux TP : Les absences aux TP peuvent être tolérées si elles sont justifiées et si l'étudiant a été présent à 50% des TP au minimum. De plus les absences sont plafonnées à deux TP au maximum.

L'article L4241-10 du Code de la Santé Publique indique que seuls les étudiants en pharmacie régulièrement inscrits en troisième année d'études dans une faculté de pharmacie sont autorisés, dans un but de perfectionnement, à exécuter, en dehors des heures de travaux universitaires, les opérations dévolues aux préparateurs en pharmacie. Le texte précise que ces travaux ne peuvent être effectués qu'en dehors des heures de formation universitaire.